



# Communiqué de presse

Mercredi 5 février 2020

## Le service Allô Tisséo désormais accessible aux personnes déficientes auditives



A compter du mercredi 5 février, le service « Allô Tisséo » est accessible aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant des troubles de l'élocution, grâce à l'appel en visio avec un téléconseiller.

Ce nouveau service possible par l'intermédiaire d'une interface de communication, a été mis en place afin de permettre aux personnes déficientes auditives d'entrer en contact avec le service Allô Tisséo via plusieurs canaux pour faciliter leurs démarches, le site internet [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr), l'application et le site internet Acceo.

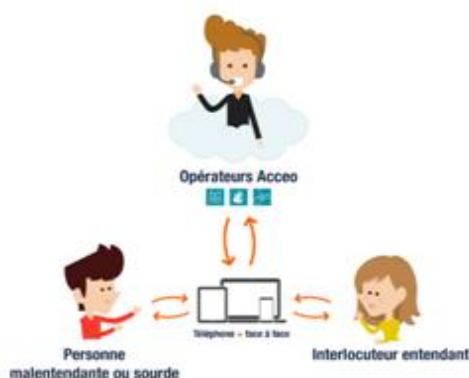
Comment cela fonctionne ?

Les utilisateurs du service ont le choix entre plusieurs modes de communication, en fonction de leur situation : langue des signes française (LSF), transcription écrite simultanée ou codage en langage parlé complété (LPC).

Une fois le mode de communication choisi, l'utilisateur du service entre en contact avec, selon le cas, l'interprète, le transcripteur ou le codeur. Ce dernier lance l'appel téléphonique vers Allô Tisséo au 05 61 41 70 70.

Le téléconseiller d'Allô Tisséo prend l'appel et traite la demande. Le service est ainsi rendu accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Horaires pour contacter Allô Tisséo grâce à la plateforme Acceo : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.



Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – [michele.guallar@tisseo.fr](mailto:michele.guallar@tisseo.fr)  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)